

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03854 Numéro SIREN : 802 142 901 Nom ou dénomination : A.D.M

Ce dépôt a été enregistré le 29/01/2019 sous le numéro de dépôt 1670



1670

Identification

M DUSUNCELI MUTAHAR

Pour le compte de :

AULNAY SOUS BOIS
FRANCE

SASU A.D.M
802 142 901
37 RUE MAXIMILIEN ROBESPIERRE
93600 AULNAY SOUS BOIS

N° d'adhérent : 20142240046363

Période déclarée : 2017

Date limite de dépôt : 18/05/2018

Déclaration

Formulaire 2065 (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 2
Annexe 2065BIS (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 3
Annexe 2033A (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 4
Annexe 2033B (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 5
Annexe 2033C (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 6
Annexe 2033D (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 7
Annexe 2033E (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 8
Annexe 2033F (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 9
Annexe 2033G (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 10
Annexe 2059H (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 11
Annexe 2059I (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 12
Annexe 2069RCI (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 13



Impôt sur les sociétés

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit (<i>report du 2033-B</i>)	0
Bénéfice imposable à 15%	19 220		

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

J - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Montant brut des salaires (*hors apprentis et handicapés*)

74 758

Bilan simplifié

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles	22 911	14 213	8 698
Immobilisations financières (1)			0
TOTAL I (5)	22 911	14 213	8 698
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés	26 772		26 772
Créances autres (3)	32 818		32 818
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	2 258		2 258
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	61 848	0	61 848
TOTAL GENERAL (I + II)	84 759	14 213	70 546

B - PASSIF	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - Capital	
Capital social ou individuel	10 000
Réserve légale	1 000
Report à nouveau	6 074
Résultat de l'exercice	20 244
TOTAL I	37 318
3 - Dettes	
Emprunts et dettes assimilées (4)	3 814
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	21
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	29 393
TOTAL III	33 228
TOTAL GENERAL (I + II + III)	70 546

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Produits d'exploitation			Montant
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	241 765
Autres produits			37
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			241 802
Charges d'exploitation			Montant
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			12 429
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			3 508
Autres charges externes			77 149
Impôts, taxes et versements assimilés			2 068
	dont TP/CFE, CVAE	1 062	
Rémunérations du personnel			101 532
Charges sociales			15 709
Dotations aux amortissements			4 582
Autres charges			2
Total des charges d'exploitation (II)			216 979
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			24 823
Produits et charges divers			1 696
Charges exceptionnelles (VI)			
Impôts sur les bénéfices (VII)			2 883
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			20 244

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	20 244	0
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		4 209
Déductions de l'exercice		
Déductions diverses		5 233
1. RÉSULTAT FISCAL AYANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	19 220	0
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	19 220	0

DIVERS À RÉINTÉGRER

Libellé	Montant
PENALITES	1 326

DIVERS À DÉDUIRE

Libellé	Montant
CICE	5 233

Immobilisations
Amortissements - Plus-values - Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Reévaluation (ajustement) de la valeur d'origine des immobilisations au 31/12/2017
------------------	---	---------------	-------------	---	--

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial				0	
Autres				0	

Immobilisations corporelles

Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels	10 000			10 000	
Installations générales agencements divers				0	
Matériel de transport	12 490			12 490	
Autres immobilisations corporelles		421		421	

Immobilisations financières

				0	
TOTAL rubrique I	22 490	421	0	22 911	0

II - AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
-------------------------------	---	---	---	---

Immobilisations incorporelles

				0
--	--	--	--	---

Immobilisations corporelles

Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 333	2 000		7 333
Installations générales, agencements, aménagements divers				0
Matériel de transport	4 298	2 498		6 796
Autres immobilisations corporelles		84		84
TOTAL rubrique II	9 631	4 582	0	14 213

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers

VI - DIVERS

Montant de la TVA collectée	601
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	10 080

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

I - CHIFFRE D'AFFAIRE DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	241 765
TOTAL 1	241 765

II - AUTRES PRODUITS À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Variation positive des stocks	3 508
TOTAL 2	3 508

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	12 429
Variation négative des stocks	0
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	73 939
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	3 210
TOTAL 3	89 578

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	155 695
---	---------

V - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	155 695
---	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujetti(e) à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration 1330-CVAE), alors complétez le cadre ci-dessous en complément à la donnée de la valeur ajoutée assujettie à la CVAE. Vous serez alors dispensé(e) du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE

Chiffre d'affaires de référence de la CVAE	241 765
Effectifs au sens de la CVAE	4
Période de référence	du 01/01/2017 au 31/12/2017

VI - COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES : QUALIFICATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel	4
- dont apprentis	0
- dont handicapés	0

Composition du capital social

Part des personnes ou représentants de personnes de droit ou de fait titulaires directement ou indirectement au moins 10% du capital de la société

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100
--	----------	---	------------

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MONSIEUR	
	Nom et prénom	DUSUNCELI MUTAHAR	Nom marital
	Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention 100,00%
	Date de naissance	19/06/1977	Pays de naissance FRANCE
	Code postal de naissance	95200	Commune de naissance SARCELLES
	Numéro, type et nom de voie	1 RUE DU PUITDS HASARD	
	Code postal	93290	Ville TREMBLAY EN FRANCE
	Pays	FRANCE	

Filiales et participations

N° 2033-G
(Applicable à compter
du 31/12/2017)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.

X

**Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital**

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

☒ X

**Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations**

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

☒ X

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

1 - RÉDUCTION ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

1.1 Crédits d'impôts

Crédit d'impôt 1 CIC

Montant

5 233

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM

74 758

ADM

Agencement Décoration Menuiserie
37 rue Maximilien Robespierre
93600 Aulnay sous Bois
RCS Bobigny 802 142 901 - APE 4332A

SASU ADM
SARL au capital de 10 000.00€
Siège social : 37 RUE MAXIMILIEN DE ROBESPIERRE
93600 AULNAY SOUS BOIS

RCS : 802 142 901
SIRET : 802 142 901 00015 - APE : 4332A

ooOoo

PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du 30 juin 2018

L'an deux mille dix huit,
le trente juin à 13 heures.

Les actionnaires de la SASU "ADM" au capital de 10 000.00 € ayant émis 100 actions de 100 € chacune, se sont réunis en assemblée annuelle au siège social, sur la convocation de la gérance, faite par lettre remise en main propre à chaque actionnaire.

L'assemblée est présidée par Monsieur DUSUNCELI MUTAHAR président actionnaire (selon statuts art 15), présent et acceptant, qui possède le plus grand nombre de actions.

Le président constate :

* Que sont présents :

M. DUSUNCELI MUTAHAR

100 actions

* Que le total des actions présentées est de 100 actions, soit plus de la moitié des actions émises par la société.

En conséquence, le Président déclare que l'assemblée n'étant saisie que de résolutions de caractère ordinaire est en état de délibérer.

Le présent procès-verbal devant être signé de tous les actionnaires présents, il n'a pas été établi de feuille de présence.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- Rapport de gestion établi par la gérance pour l'exercice clos le **31 décembre 2017**,
- Approbation des comptes annuels et quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Conventions réglementées,
- rémunérations de la Gérance,
- Pouvoirs à donner.

Il met à la disposition de l'assemblée et dépose sur le bureau :

- Une copie des statuts,
- Un double des lettres de convocation,
- L'inventaire au **31 décembre 2017**,
- Le texte des résolutions,
- Le rapport de gestion.

Le Président indique que les comptes annuels, à l'exception de l'inventaire, le texte des résolutions et les rapports ci-dessus énumérés, ont été communiqués aux actionnaires au moyen de la lettre de

convocation et que l'inventaire a été tenu au siège social, à leur disposition pendant les quinze jours qui précèdent l'assemblée.

L'assemblée lui en donne acte. Puis, il lit le rapport de la gérance. Le Président ouvre la discussion. Quelques observations ne nécessitant pas d'être consignés dans le présent procès-verbal sont alors échangés entre les actionnaires.

Puis, personne ne demandant plus la parole, la discussion a été déclarée close par le Président.

Celui-ci met alors succinctement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

1ère RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale des actionnaires, après avoir entendu le rapport de gestion approuve :

- Le rapport de gestion établi par la gérance,
- L'inventaire **au 31 décembre 2017**,
- Les comptes annuels arrêtés à la même date tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve à la gérance pour sa gestion de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2ème RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale des actionnaires approuve les propositions de la gérance, et, après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net de **20 244 €**, décide de l'affecter à :

REPORT A NOUVEAU 2017	6 074 €
Résultat 2017	20 244 €
DIVIDENDES	26 000 €
MISE EN REPORT A NOUVEAU	318 €

L'assemblée générale des actionnaires prend acte des dividendes mis en distribution au cours des trois précédents exercices, soit 26 000 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3ème RESOLUTION : CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'assemblée générale des actionnaires prend acte qu'aucune convention réglementée (autre que la rémunération de(s) actionnaire(s) et du président) n'a été conclue au cours de l'exercice.

L'assemblée générale des actionnaires prend acte de la rémunération brute annuelle de(s) associé(s) et de président minoritaire pris en charge au cours de l'exercice écoulé, soit : 0 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

4ème RESOLUTION : POUVOIRS

L'assemblée générale des actionnaires donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations pour remplir toutes formalités qu'il appartiendra.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

ooOoo

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14 heures.

DE TOUT CE QUE DESSUS, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par tous les actionnaires présents

SASU ADM
SARL au capital de 10 000.00€
Siège social : 37 RUE MAXIMILIEN DE ROBESPIERRE
93600 AULNAY SOUS BOIS

RCS : 802 142 901
SIRET : 802 142 901 00015 - APE : 4332A

ooOoo

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 juin 2018

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le **31 décembre 2017**, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis à votre approbation.

Le présent rapport a pour objet d'explicitier et de compléter les informations déjà très conséquentes que les comptes annuels vous apportent sur la marche des affaires sociales.

MODE DE PRESENTATION - METHODES D'EVALUATION

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Le mode de présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation suivies sont conformes aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes tels que définis par le code de commerce et le décret du 29 novembre 1983.

SITUATION DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires Hors Taxe de 241 802 Euro.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 216 979 €.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants : Achat de marchandises 0 €, Achat de matières premières 12 429 €, variations de stock 3 508 €, autres charges externes 77 149 €, rémunération du personnel 101 532 €, charges sociales 15 709 €.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat se solde par un BENEFICE de 20 244 €

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

Au cours de cette assemblée vous aurez à approuver les comptes et à donner, s'il y a lieu, quitus de sa gestion à votre président.

EVENEMENTS POSTERIEURS - EVOLUTION PREVISIBLE - PERSPECTIVES D'AVENIR

Aucun événement significatif ne mérite d'être signalé.

A noter toutefois que les capitaux propres n'ont toujours pas été reconstitués.

AUTRES INFORMATIONS

- 1- Par ailleurs, les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du CGI.
- 2- L'assemblée vous rappelle que la société n'a versé aucun dividende dans les derniers exercices.
- 3- L'AGO devra se prononcer sur les conventions réglementées notamment la rémunération des actionnaires et président prise en charge au cours de l'exercice.
- 4- Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'année comme suite :

REPORT A NOUVEAU 2017	6 074 €
Résultat 2017	20 244 €
DIVIDENDES	26 000 €
MISE EN REPORT A NOUVEAU	318 €

Le résultat net comptable, Un BENEFICE de **20 244 €**, sera affecté à report à nouveau.

ooOoo

Le débat va maintenant être ouvert, puis il sera passé au vote des projets de résolution qui vous sont présentés.

Fait à AULNAY SOUS BOIS
Le 30 juin 2018

Le Président

ADM
~~Agencement Décoration Menuiserie~~
~~37 rue Maximilien Robespierre~~
~~93600 Aulnay sous Bois~~
~~RCS Bobigny 802 142 981 - APE 4332A~~